LE PETIT BARTHOUMEEN

Rédaction: La commission d'information

Le bulletin des habitantes et habitants de St-Barthélémy

www.saint-barthelemy-de-bellegarde.fr Décembre 2018

LE MOT DU MAIRE

Lors des précédents mandats présidentiels, les différentes majorités parlementaires avaient adapté la Loi NOTRe qui accentuait les compétences des métropoles. Aujourd'hui les élus de tous bords s'inquiètent du projet présidentiel de fusion des métropoles et des départements qui augmentent encore le déséquilibre entre les métropoles et les zones rurales. Aux zones rurales le déclin démographique, la paupérisation, le recul des services publics, les déserts médicaux, un taux de chômage élevé, un faible revenu par habitant... et aux métropoles les activités gratifiantes, valorisantes et des dotations deux fois supérieures à celles de nos campagnes.

Ce constat apparaîtra excessif à certains. Mais à quand une politique d'aménagement du territoire harmonieuse qui rétablirait un équilibre démographique, économique et social ? Pas sous le gouvernement actuel puisque M. Macron lors de sa visite dans notre département, en juillet dernier a répondu à la demande du Président des ***Maires Ruraux de Dordogne*** *qu'il n'était pas question de faire une loi sur la ruralité pour contrebalancer les effets de cette loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).*

La leçon de l'été aura été celle de la confirmation de l'existence d'une majorité parlementaire définitivement sourde aux alertes des élus de terrain que nous sommes. Trop coincée dans une politique savamment tracée par l'aristocratie administrative déconnectée des réalités locales.

Nous avons maintenant bien compris qu'il est vain d'attendre un « nouveau monde » Il n'y en aura pas. Quand est-il de la sincérité des propos chantés par le gouvernement et ses députés sur l'engagement méritoire des élus de proximité et sur l'importance de la commune. Y-a-t-il encore quelqu'un d'assez naïf pour croire à ces balivernes, à ces sornettes, à ... ces carabistouilles ?

Nous en tirons maintenant les conséquences : la commune n'est pas seulement menacée, elle est très clairement attaquée.

Pour moi une chose est sûre : « ne rien faire c'est se rendre complice » c'est pourquoi lors du dernier ***Congrès National des Maires Ruraux de France*** *(communes de moins de 3 500 habitants) qui a eu lieu à Saint-Léger les Mélèzes dans les Hautes Alpes, le Président de l'AMRF 24 et la vice-présidente que je suis, avons lancé le coup d'envoi d'actions, d'une autre nature, venues de notre bureau du Périgord, (normal au pays de Jacquou le Croquant), il faut dire que la coupe est pleine pour tous les « petits » de la République que nous sommes, nous les ruraux...*

Nous avons ainsi convaincu les 500 Maires présents de ne pas livrer les résultats des élections européennes mais de les laisser à disposition des préfectures,

aux heures et jours d'ouverture de la Mairie, (au lieu de les transmettre sans délais aux services de l'Etat) déjà plusieurs départements ont retenu cette action qui ne porte pas atteinte au scrutin, mais qui dit très clairement au gouvernement et à sa majorité que les **Maires Ruraux** ne peuvent se contenter d'un rôle de personnel de second rang de l'administration fût-elle d'Etat.

Soyons clairs, je dénonce ici le refus de l'affaiblissement voire de l'anéantissement du droit pour les Communes de s'administrer librement et comme nous l'avons rappelé les membres de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) ne laisseront plus rien passer qui va à l'encontre de la Commune rurale.

M Macron reconnait ne pas avoir réconcilié le peuple français avec ses dirigeants... comment le pourrait-il en ignorant les élus locaux ou départementaux indispensables à l'action publique et à l'ancrage du régime démocratique. La crise des corps intermédiaires fragilise la France et le Pays ne s'en portera pas mieux si les élus, garants du lien social, venaient à disparaître.

De son côté **l'Association des Maires de France** (tous maires confondus) Lance une campagne « **#MaCommuneJ'YTiens** » visant à sensibiliser le grand public sur la place et le rôle de la Commune et de ses élus et à les replacer au cœur de l'édifice républicain. Le Maire est un « faiseur » qu'il ou elle a la clause de compétence générale et qu'il ou elle est élu (e) au suffrage universel direct et que cela lui donne entière légitimité et qu'avec l'aide des adjoints et des conseillers municipaux il ou elle assume pleinement ses responsabilités.

Et comme l'a dit M Baroin, Président de l'AMF « ce que nous voulons c'est négocier l'ensemble des politiques publiques et que M Macron retrouve une autre vision de la République qui s'abîme dans tous les sens du terme. Nous ne sommes pas dans des postures politiques ou politiciennes, ce que nous défendons c'est la République ».

Bientôt seront installés à chaque entrée du village les panneaux de la « Participation Citoyenne » mise en place en collaboration avec la Préfecture et la Gendarmerie Nationale, vous trouverez en annexe la liste des référents qui couvrent le territoire.

Pour terminer en ce qui concerne l'école, les effectifs sont constants 24 élèves en maternelle avec Madame FLEURY, 22 élèves avec Madame PRUVOT à Saint-Barthélémy de Bellegarde et 27 chez Monsieur COMBES à Eygurande Gardedeuilh.

La Commune a repris la Régie de transport scolaire à la satisfaction de tous et le mini-bus sillonne le territoire pour un meilleur service rendu aux familles.

Les vœux de la Municipalité auront lieu à la salle des fêtes le :

SAMEDI 19 JANVIER 2019 à 18 h 30

je me réjouis déjà de vous y retrouver... Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Brigitte CABIROL.